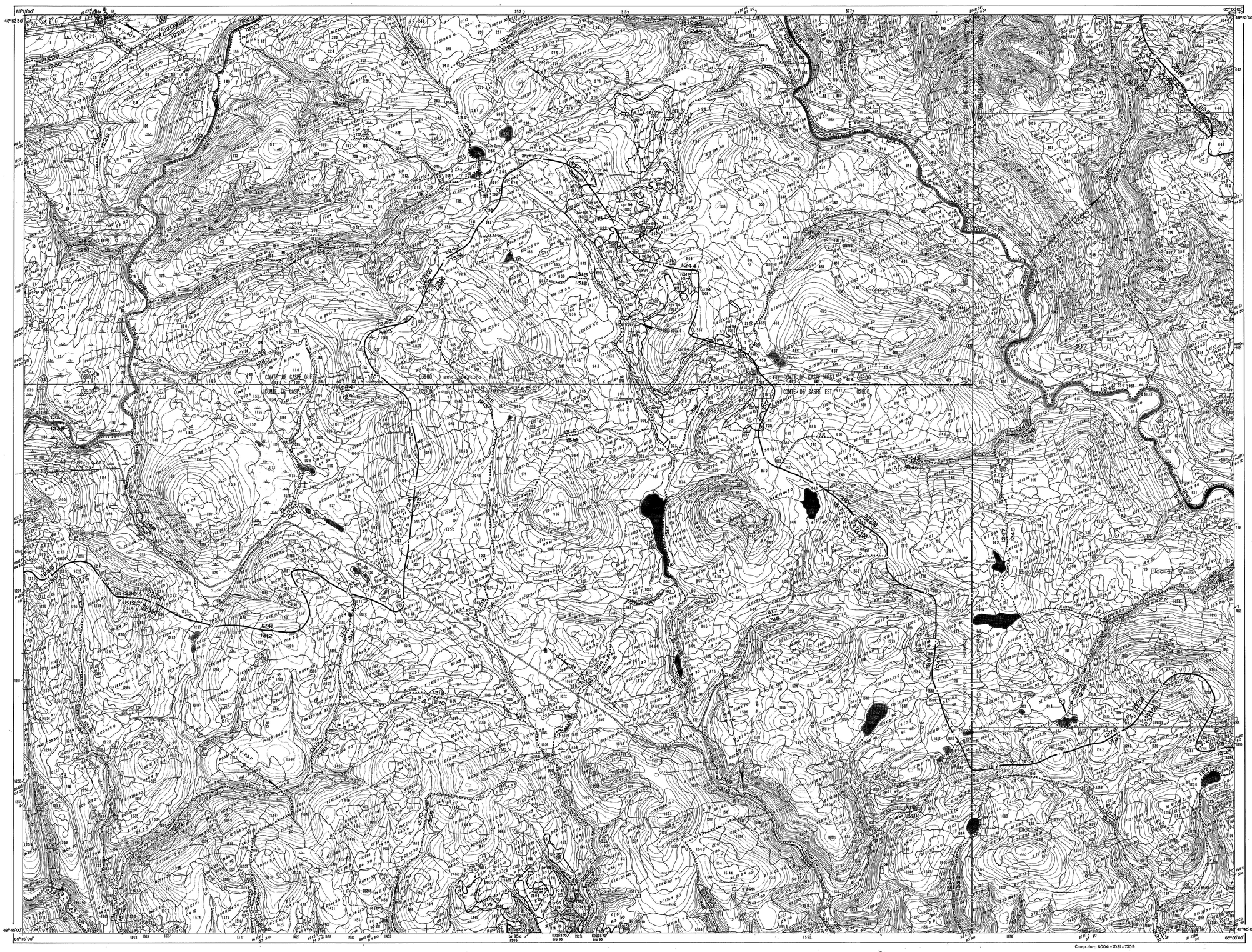

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, téléskiage, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping
Loisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de réserve
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelaine
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (sapin et/ou épinette blanche)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin rouge)
— — (pin gris)
— — (thuya occidental)
— — (mélèze)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya occidental plus de 75% de la pessière)
— — (thuya occidental)
— — (mélèze)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin gris)
— — (sapin et/ou épinette)
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation de mélèze)
Sapinière
— — (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la pessière résineuse)
— — (thuya occidental)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin rouge)
— — (pin gris)
— — (mélèze)
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (avec pin rouge)
— — — (pin blanc et/ou thuya occidental plus de 75% de la pinède résineuse)
— — — (avec thuya occidental)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (avec mélèze)
— — — (avec pin gris)
— — — (avec sapin)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la pinède résineuse)
— — — (avec pin blanc et/ou thuya occidental)
— — — (avec épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (avec mélèze)
— — — (avec pin gris)
— — — (avec sapin)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la pinède résineuse)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — — (thuya occidental)
— — — (avec mélèze)
— — — (avec pin blanc et/ou pin rouge)
— — — (avec pin rouge)
— — — (avec sapin)
— — — (avec sapin et/ou épinette blanche)
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la pinède résineuse)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (mélèze)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin rouge)
— — (pin gris)
— — (sapin et/ou épinette blanche)
— — (plantation)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la pinède résineuse)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (mélèze)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)
— — (pin gris)
— — (sapin)
— — (sapin et/ou épinette blanche)
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la pinède résineuse)
— — (thuya occidental)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (pin blanc et/ou rouge)
— — (pin gris)
— — (sapin)
— — (épinette blanche)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec thuya
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — — avec épinette noire
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplerie avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Aulaie avec épinette noire
Aulaie résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station tolérante

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — d'essences
— — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
Peuplerie
Peuplier rouge
Aulaie
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à aulne rugueux
— — — à feuillus
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de peuplier faux-tremble
— — — de épinette noire
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Sulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inverse: ⊖ 1-50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TIGES DE	
10 (ans)	—	0-20 ans	
30	—	21-40	
50	—	41-60	
70	—	61-80	
90	—	81-100	
100	—	101 et plus	

FORÊT D'ÂGE

CLASSES		
70-101(ans)	70-70 (ans)	
90-101	90-90	
101-50	101-50	
50-50	50-50	
101-70	70-101	

FORÊT HÉGIENNE

Jn (jaune indéjaunie): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 50 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieux indéjaunie): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 50 ans. Autres peuplements: majorité des tiges son plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	25m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	inexiste
Modérée	31 à 60 %	*
Forte	61 à 80 %	**
Abrupte	81 % et plus	***
Inexistante	Sans pente	0

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les footés publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cp 50 ns 65
— S : défoliation
— E : classe de pente
— C : classe d'âge
— cp : perturbation
— 50 : classe de hauteur
— ns : origine
— 65 : sous groupe d'essences
— C : groupement d'essences

R C5 d E3 101
— R : classe de pente
— C : classe d'âge
— d : année de l'origine
— E : origine
— 3 : classe de hauteur
— 101 : sous groupe d'essences
— E : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE : Pierre Côté
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : SUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/ 86
Déclinaison magnétique : 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 14-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1

000 01 D6

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 22200*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 02900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1246 *

Région écologique 9a

Municipalité régionale de comté MRC MO COTE DE GASPÉ

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-H-4	22-H-3	22-H-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-13	22-A-14	22-A-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-A-12	22-A-11	22-A-10	

22 A/14 S.E.

Comp. for: 6004 - 7021 - 7509

À jour : avril 1996